

Image not found or type unknown



Placement tiers digne de confiance

Par **caromaiwen**, le **06/03/2008** à **21:53**

BonsoirrnJ ai rendez vous avec le juge pour enfant concernant le placement de ma belle fille avec moi je l ai depuis juillet avec enquete. Le pere est incarcere pour viol sur sa fille Je suis en procedure de divorce actuellement. Je sais que le père sera present et qu on va lui demander son avis Ma question est : s il refuse qu elle reste avec moi le juge peut il quand meme me la laisserrnMerci de vos reponses